



POTIGNY

infos

Juin 2010

N° 3

Nouveaux locaux pour la Mairie



LE MOT DU MAIRE

Nouvelle Mairie ; Nouvelle époque !

Jusqu'en 1958, la Mairie se situe rue du Général Leclerc, dans cette maison qui abrite aujourd'hui l'École de Musique et les bureaux de la Directrice de l'École Primaire.

C'est la Mairie de l'ancien Potigny encore très marqué par la ruralité. Une petite Mairie comme on en rencontre dans tous les bourgs de nos campagnes !

Après un détour de dix-huit mois dans les baraquements Place du Marché, qui ont hébergé à la fin de la guerre, la gendarmerie détruite par les bombardements, la Mairie rejoint en 1960 les locaux tout neufs, plus modernes, plus spacieux de la Place Copernic. Elle sera inaugurée en Mai 1961.

C'est la Mairie du Potigny industriel de l'époque de l'activité minière à plein régime.

Mais au début des années 2000, ces locaux s'avèrent aussi trop exigus : les personnels y travaillent à l'étroit et surtout le bâtiment ne répond plus aux exigences d'un accueil convenable du public : l'accès au premier étage, Salle du Conseil, Salle des Mariages est pénible pour les personnes âgées et impossible pour les personnes handicapées.

Après un an de travaux, le beau bâtiment de l'ancienne École Éluard, désaffecté depuis plusieurs années, reprend vie. La nouvelle Mairie, qui s'y est installée vous accueille dorénavant dans les meilleures conditions. Les espaces y sont plus vastes, tous de plain-pied donc aisément accessibles. Leur aménagement, plus fonctionnel, s'effectue progressivement.

Le changement marque une nouvelle étape dans l'évolution de notre Commune ; comme une renaissance après les dures années qui ont suivi la fermeture de la Mine. Il traduit le regain de vitalité de Potigny redevenue attractive.

De nouveaux services s'installent ce qui la renforce dans sa position de bourg centre : la maison de retraite du centre hospitalier, le peloton d'autoroute de la gendarmerie, et prochainement l'antenne de la médiathèque du Pays de Falaise.

Potigny regagne des habitants : plusieurs lotissements ont vu le jour en peu d'années : à la Gargotte, au Chemin Neuf, rue Hanon, Place de la Chapelle Polonaise.

C'est bien là une autre époque qui s'ouvre pour notre Commune !

Ensemble, souhaitons qu'elle soit prospère pour tous ses habitants.

Avec mes sentiments dévoués.

Je souhaite à tous une bonne lecture de ce nouveau bulletin d'information. Merci aux membres de son comité de rédaction.

Jean-Marie GASNIER.

Les Finances

Budget Primitif 2010

Section de Fonctionnement

Recettes

Taxe d'habitation	8,95 €	Dotations de l'État	33,03 €
Foncier bâti	7,90 €	Subventions diverses	4,19 €
Foncier non bâti	1,24 €	Compensations impôts locaux	5,63 €
Produits domaniaux et divers	13,61 €	Produits de gestion courante	20,12 €
Impôts et taxes	5,33 €		

Dépenses

Achats	11,92 €	Frais de gestion courante/Divers	5,53 €
Travaux services extérieurs	6,86 €	Subventions	5,59 €
Impôts et taxes	2,06 €	Intérêts sur emprunts	2,26 €
Frais de personnel	37,70 €* * à noter que des recettes viennent en déduction des frais de personnel pour un montant de 6,27 €, ce qui porte à 31,44 € la charge nette de ce poste de dépenses.	Financement des investissements	28,08 €

Pour

100 €

Répartition des recettes et des dépenses

Section d'Investissement

Recettes

Excédent 2009	9,44 €
Autofinancement	34,87 €
Dotations	5,67 €
Subventions	14,90 €
Produits des cessions	35,12 €

Dépenses

Remboursement d'emprunt	1,86 €
Immobilisations incorporelles	1,96 €
Immobilisations corporelles	14,69 €
Immobilisations en cours	52,83 €
Immobilisations financières	28,66 €

La Commune de POTIGNY élabore chaque année au mois de Mars pas moins de 9 budgets, qui s'équilibrent en recettes et dépenses comme suit :



	Fonctionnement	Investissement
• Le Budget Ville	2 396 145 €	1 708 373 €
• Le Budget Service des Eaux	347 367 €	84 090 €
• Le Budget Service Assainissement	322 293 €	266 445 €
• Le Budget du Transport Scolaire	67 700 €	-
• Le Budget de l'Atelier Relais	13 036 €	4 723 €
• Le Budget du Lotissement «Le Jardins»	259 348 €	203 638 €
• Le Budget du Lotissement «du Chemin Neuf»	1 087 235 €	609 841 €
• Le Budget du CCAS	56 550 €	11 000 €

Les Réalisations

La Nouvelle Mairie



Commencés il y a près de deux ans, les gros travaux de la restauration intérieure de l'ancienne école Paul Eluard, destinés à accueillir la nouvelle mairie sont achevés.

Il restait à déterminer une date pour le déménagement. Après consultation de tous les intervenants extérieurs (ERDF, France Télécom, maintenance informatique, fournisseur du mobilier) un accord pour les 27-28-29 octobre 2009 était obtenu.

Trois jours ont été effectivement nécessaires pour transférer les bureaux. Merci au personnel communal pour leur disponibilité et le soin qu'il a apporté dans ce délicat et important déménagement.

L'enveloppe financière qui était réservée pour les travaux de ce chantier a été respectée : 625.000 € TTC, ainsi que les subventions attendues : 178.800 €.

Bien entendu, il restait encore à parachever certains travaux extérieurs et à m é n a g e m e n t s intérieurs :



- Dans un premier temps, le ravalement des façades (côté cour). L'entreprise LINAND a été retenue et les travaux entrepris et terminés pour la fin de l'année 2009. Coût : 22.000 € TTC.
- La mise en place de toute la signalétique intérieure et extérieure. Coût : 3 000 € TTC. La pose de stores. Coût : 3 000 € TTC. L'achat du mobilier pour la Salle du Conseil Municipal et la Salle de Réception et des Mariages.
- Nous finirons par la restructuration de la cour en un bel espace paysager et fonctionnel à la fois, pour desservir les accès des services administratifs, du CCAS et du Point Info 14.

Aujourd'hui, après un peu plus de sept mois d'occupation (ouverture le 2 novembre 2009), ce nouvel équipement est apprécié du public, son accès rendu facile pour tous ; de surcroît les conditions de travail du personnel se trouvent améliorées et plus confortables.

Enfin, la nouvelle affectation de ce superbe bâtiment lui permet de reprendre « vie », révèle et redore également un fleuron du patrimoine communal.

L'Église Notre Dame du Rosaire

Autre chantier d'importance, celui de la restauration d'une partie des façades de l'Église.

Terminés depuis la mi-novembre 2009, les murs du porche, le pignon ouest et nord de la nef et les 4 façades du clocher ont été remis à neuf.

Sous la conduite de l'Architecte des Bâtiments de France, Monsieur BEAUNAY, et de son technicien, Monsieur TURQUETY, l'entreprise QUELIN a effectué une prestation de grande qualité dans les règles de l'art.

Les résultats sont probants. Une deuxième tranche devra compléter et achever ce qui a été commencé.



Par ailleurs, nous avons été alertés sur la nécessité et l'urgence d'effectuer quelques réparations sur la couverture (nettoyage des chéneaux, remaniage de certaines tuiles, démoussage). Un vitrail a aussi été consolidé.

Rappel des coûts :

- QUÉLIN	107.645 € TTC
- FALAISIENNE DE COUVERTURE	16.962 € TTC
- ATELIER DU VITRAIL	651 € TTC

Subventions :

- DRAC	32.892 €
- Conseil Général	16.446 €
- Communauté de Commune	10.500 €



M. TURQUETY
et
M. BEAUNAY

Salle du Suvez

Là aussi de très importants travaux ont été effectués dans cette salle pour permettre un meilleur accueil :



- Remplacement du plafond suspendu
- Mise en place d'une ventilation mécanique
- Remise en conformité des installations électriques
- Porte d'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Réfection des peintures

Les frais de rénovation engagés par la Commune sont très significatifs (40.000 € - Entreprise SAINLOT).

Nous espérons que ce nouveau cadre sera apprécié et respecté par tous les utilisateurs.

Cantine Municipale



L'installation électrique n'était plus en conformité avec les règles actuelles de sécurité.

L'alimentation générale et les circuits électriques ont été remis à neuf et centralisé dans une nouvelle armoire.

L'entreprise ACEA a exécuté les travaux pendant les vacances de la Toussaint.

Coût : 3.000 €.

City Stade

Des travaux de maintenance ont été réalisés par la société falaisienne



SC2M sur le city stade situé sur le terrain de la MJC. La corrosion fragilisait grandement les grilles délimitant les extrémités du terrain de jeu.

Des travaux de remplacement, de consolidation et de peinture ont été entrepris début octobre. Les panneaux de basket ont également été remplacés et leur fixation renforcée en conformité avec les normes de sécurité en vigueur. L'ensemble fut réalisé pour un total avoisinant 4.000 €.

Vit'Actif

Un local situé Rue du Village a été aménagé et mis à disposition de l'Association «Vit'Actif», gestionnaire des Jardins de Serge.

En réalité, la tâche fut partagée entre l'Association elle-même qui a réalisée des travaux de doublage et d'isolation, l'Entreprise ACEA pour l'installation électrique, et la Commune par son apport financier (3.700 €, coût global).

Les bénéficiaires de l'Association sont désormais à l'abri, au chaud et peuvent travailler dans de meilleures conditions surtout pendant la mauvaise saison.



Logements

Depuis l'année 2008, la Commune a décidé de mettre en place un programme pluriannuel de travaux pour rénover progressivement, le parc immobilier, en particulier, des 53 logements des cités minières, récemment acheté à ARCELOR.

Des réparations et améliorations importantes sont aussi effectuées sur d'autres logements.

Dans ses grandes lignes, la nature des travaux est la suivante : menuiseries extérieures, ravalement, salle de bains, WC intérieurs, remise aux normes électriques, chauffage.

Ce sont des investissements importants qui sont engagés :

- 2008 : 82.000 € - Subvention : 27.856 €

- 2009 : 36.000 € - Subvention : 10.775 €



Bâtiment du CCAS

Dans un premier temps, ont été remplacées les gouttières de ce bâtiment.

Coût de l'opération : 4.000 € - Entreprise BH USSY.

Ensuite, se sera la toiture en son entier



Tennis

Des travaux de réfection du court numéro 1 se sont déroulés début juillet 2009. C'est la



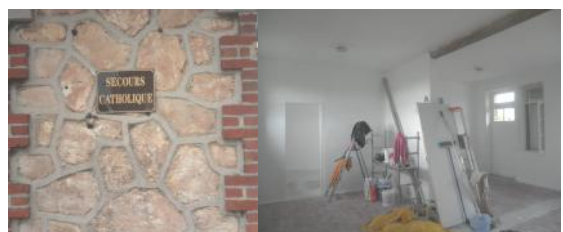
société parisienne MAESTRO qui s'en est chargée. Le traitement de surface consista en un démoussage, décolmatage par jet sous pression pour rendre sa porosité au terrain. Puis un ragréage et une peinture de résine colorée sont venus compléter la rénovation dont le total s'élève à 3800 €.

Maison des Associations - Le Local Secours Catholique

Un espace situé au sein de la Maison des Associations a été mis à disposition de l'Association du Secours Catholique pour y tenir leurs diverses activités.

Des travaux d'agrandissement et de réhabilitation ont été effectués par les services techniques de la Commune (estimation du coût : 6.000 €).

Les travaux de finition sont pris en charge par l'Association.



Les Projets Travaux 2010

Église et Cimetière

Poursuite et fin du programme de restauration des maçonneries et de la couverture.

Coût : 80.700 €.

Réalisation 4^{ème} trimestre 2010.

Subventions attendues :

- DRAC : 20.220 € et Conseil Général : 16.900 €.

Une deuxième travée du mur du cimetière sera consolidée. Réalisation dans les prochains mois.
Coût : 11.800 € - Entreprise BÂTI 14.

Une nouvelle tranche de caveaux sera prochainement réalisée : 3 caveaux d'1 place, 14 de 2 places, 1 de 3 places et 10 cases urne.



Après consultation, les P.F. COSSERON ont été retenues.

Coût : 16.607 €.

Ecoles

Le programme annuel des travaux de gros entretien aux écoles est reconduit.

- À la Maternelle, réfection des façades nord, ouest et sud.
- Au Primaire, remise en peinture du bureau de la Directrice, de la salle de réunion des enseignants, du couloir et de l'escalier d'accès aux classes et au logement.

Coût total : 29.600 €.

Entreprise SAINLOT

Subvention DGE : 7.400 €



Bâtiment des Associations

Un coup de neuf à ce bâtiment :

- Les fenêtres et les portes seront toutes changées et remplacées par des éléments en aluminium.
- La couverture sera remaniée et l'isolation renforcée.

Coût : 89.700 €.

Subvention obtenues de l'E.P.F.N. (Etablissement Public Foncier de Normandie) : 37.800 € et du Conseil Régional : 25.000 €.

Eclairage Public

- L'armoire n° 1 sera renforcée pour garantir la puissance nécessaire à la pose de guirlandes pour les Fêtes de Fin d'Année.
- Pose de foyers supplémentaires :
 - Rue du Centre - Rue du Clos Michel - Rue Louis Bouillard Prolongée - Chemin de la Gare



Aménagement Ancienne Mairie

Une antenne de la Médiathèque de la Communauté de Communes du Pays de Falaise sera prochainement installée dans les locaux de l'ancienne Mairie, Place Copernic.

Dans un premier temps, le rez-de-chaussée sera aménagé et recevra les collections de livres actuellement déposés à la M.J.C., mais surtout de nouvelles collections financées par la Communauté de Communes.



Les services municipaux s'affèrent à la transformation des lieux pour permettre une ouverture au public dès l'automne.

Voirie

Depuis le courant du mois de février, la réfection de la Rue du Centre (depuis la Rue du Marché



jusqu'au Rond Point) et la rue qui contourne le Rond Point sont en cours d'exécution.

Les travaux ont été confiés à l'Entreprise CLAEYS.

Coût : 46.000 € TTC.

En prévision :

• Voies d'accès à l'EHPAD	130 000 €
• Rue du Marché - Zone 30	20 000 €
• Rue du Village (étude)	30 000 €
• Sente Angot	25 000 €
• Rue du Chemin de Fer Minier	25 000 €
• Impasse des Lys	7 000 €
• Rue de Prague (étude)	13 000 €

Bâtiment du CCAS

La couverture sera refaite à neuf dans le courant de l'été. Coût : 20.000 €.

Acquisitions

Un nouveau véhicule a été acheté pour les besoins des services techniques, affecté aux espaces verts, il est multifonction et d'un encombrement réduit.
Coût : 15.650 €.



Il a fallu procéder au remplacement de la tondeuse ISEKI qui était bien usagée. L'acquisition d'un nouveau matériel a été faite.
Coût : 28.000 €.

La Vie Municipale

Le Personnel Communal

Sait-on que la Commune de POTIGNY est l'employeur qui réunit le plus grand nombre de salariés ? Elle emploie 30 agents (25 titulaires et 5 contrats), dont nous vous présentons les effectifs par service au 1^{er} Janvier 2010.

Administration (Mairie)



PEREZ Benjamin
MARIE Catherine
BRODIN Marie-Noëlle
MAUNOURY Céline

Secrétaire général
Secrétaire comptable
Secrétaire
Secrétaire

Police Municipale



FAVREL Jacky

Garde champêtre

Services Techniques

(Atelier
Municipal)



JOUNOT Patrick
ADAM Richard
BLAIS Patrick
BOUET Patrick
VOLLET Thierry
LEGOUX Michel
LIREUX Emile
JUSTIN Dominique
DISSLER Franck
BOUFFAY Jean-Michel
DRUART Bernard
BIDAULT Yohann

Chef d'atelier
Conducteur
Conducteur
Agent d'entretien
Agent technique
Agent d'entretien
Agent d'entretien
Agent d'entretien
Agent d'entretien
Agent d'entretien
Agent d'entretien

HUS Germain
DESMONTS Thierry

Conducteur CdC / OM
Ripeur CdC / OM



Cantine / Ménage



SABINE Catherine	Restauration	Cantine Municipale
JOUVIN Armelle	Entretien	Cantine Municipale
LECADRE Brigitte	Entretien	Cantine / Mairie

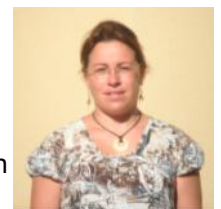
Ecoles



SCHNEIDER Anne-Marie	Entretien	Maternelle
ZAWADZKI Martine	Entretien	Maternelle
BIZIEN Karine	Entretien	Maternelle
HARDY Audrey	Entretien	Maternelle
AUMONT Yvette	Entretien	Primaire

Salle et Gîte du Suvez

PIOLINE Séverine Agent d'entretien



Gymnase

DOUCET Charles Agent d'entretien

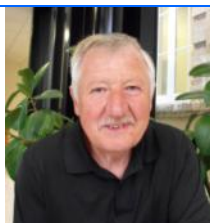
CCAS et Point Info 14

BOURGES Gaëtan Agent Social



Départ à la Retraite

Monsieur Patrick BOUET a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Mai 2010.



Arrivé à la Commune le 1^{er} Mars 1996, il venait de la SMN où il avait passé 24 ans et précédemment dans l'entreprise Lelièvre pendant 3 ans.

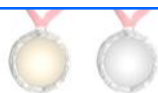
Recruté pour s'occuper en particulier des espaces verts, il accomplira son travail avec une grande conscience professionnelle.



L'Amicale et la Municipalité ont organisé son pot de départ à la retraite le 18 juin dernier.

Merci et bonne retraite, c'est le vœu de tous.

Distinctions



Le personnel communal a été mis à l'honneur et Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre à certains d'entre eux le diplôme et la médaille du travail.

Récipiendaires :

- Mrs KEPA Gérard et PIOLINE Auguste
Médaille d'Honneur du Travail échelon Grand Or.
 - Mrs JOUNOT Patrick, BLAIS Patrick, HUS Germain et LEGOUX Michel
Médaille d'honneur du travail échelon Argent.
- Un pot de l'amitié a clos cette petite cérémonie.

Les Services

Écoles



C'est sans souci majeur que l'année scolaire 2009/2010 s'est effectuée, tant pour le primaire que pour la maternelle, à la satisfaction de tous.

Ecole Primaire Paul Langevin (Tél. 02 31 90 84 85)

138 élèves sont répartis sur 6 classes :

- 23 dont 19 CP et 4 CE1
Classe de Mme FICHET de CLAIRFONTAINE
- 21 dont 8 CP et 13 CE1
Classe de Mme SULINE
- 22 dont 11 CE1 et 11 CE2
Classe de Mme BASNIER
- 24 dont 16 CE2 et 8 CM1
Classe de Mlle LOUTREUIL (Directrice)
- 24 dont 20 CM1 et 4 CM2
Classe de Mme BENOIT
- 24 CM2
Classe de Mlle BURET qui remplace Mlle MARRETEUX partie à CAEN

M. LAUNAY Jean-Jacques, est rattaché à l'école et prend en charge les élèves en difficulté.

Deux jeunes filles recrutées par l'Inspection Académique, apportent une aide complémentaire aux enseignantes : Mlle BLAIS Noémie, assistance d'éducation et Mlle CHOINARD Audrey, assistante de vie scolaire.



Ecole Maternelle Antoine de St Exupéry

(Tél. 02 31 90 80 48)

Arrivée d'une nouvelle directrice, Mlle LIBERT Christine qui remplace Mme MARIE Chantal, partie à la retraite.

97 élèves sont répartis sur 4 classes :

- 24 en Grande Section
Classe de Mme LEBAUDY
- 25 en Grande et Moyenne Section
Classe de Mme LEHUT
- 25 en Petite Section
Classe de Mlle LIBERT (Directrice)
- 23 en Petite et Très Petite Section
Classe de Mme AUBERT

L'ouverture de la 4^{ème} classe a nécessité l'achat de mobilier pour 3.500 €. Elle a été installée à l'école Paul Langevin.

Garderie

Elle fonctionne les jours de classe
de 7^h50 à 8^h50 et de 16^h30 à 18^h10.

Mlle PIOLINE Séverine assure la surveillance.

Tarif : 2,40 € de l'heure depuis le 01/10/2009.



Tickets Cantine

La vente des tickets de Cantine est assurée par Monsieur FAVREL Jacky, Garde Champêtre Principal et Régisseur. Les permanences ont lieu tous les vendredis de 9^h15 à 11^h et de 13^h45 à 14^h45 à la Mairie (sauf pendant les vacances scolaires).

Tarifs des repas :

- Enfants de Potigny 2,80 €
- Enfants de l'extérieur 3,35 €
- Adultes 5,90 €

Gendarmerie

La restructuration de la gendarmerie s'opère en ce moment. Bien que fermée administrativement, la gendarmerie de POTIGNY continuait de fonctionner par permanences en demi-journée, 3 fois la semaine.

A partir du 16 décembre 2009, elle est définitivement fermée. Les familles de gendarmes ont déménagées pour aller rejoindre la Brigade de BRETTEVILLE/LAIZE.

Dès le début de février de cette année, sont venus s'installer dans les locaux de POTIGNY les familles de gendarmes du peloton d'autoroute.

Ce changement d'affectation impose aux personnes qui ont besoin de porter plainte de se rendre à la Brigade de BRETTEVILLE/LAIZE ou de MOULT.

Coordonnées des Brigades de :

Bretteville sur Laize (Rue Camille Blaisot)

Tél. 02 31 15 07 00

Semaine : 8^h-12^h / 14^h-18^h

Week-end : 9^h-12^h / 15^h-18^h

Moult (Route Nationale)

Tél. 02 31 15 04 80

Semaine : 8^h-12^h / 14^h-18^h

Week-end : 9^h-12^h / 15^h-18^h



Centre Hospitalier de Falaise - EHPAD

Communiqué

Les travaux de construction de l'Établissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Potigny avancent, et nous pensons pouvoir nous y installer au printemps 2011.



Cet établissement fera référence à la Cité Minière de Potigny et ses unités seront baptisées avec une terminologie en rapport avec la Mine.

Nous souhaiterions également une décoration sur le thème de la Mine.

Nous sommes donc à la recherche d'objets en lien avec le travail de la mine, et nous nous adressons aux enfants de toute parenté de mineurs pour mettre à notre disposition des objets que vous ne souhaitez pas garder. Vous pouvez les déposer à la Mairie de Potigny qui nous les fera suivre.

Nous vous remercions à l'avance de votre contribution à la décoration de cette future institution.



Centre Communal d'Action Sociale

Reconduit cette année, le Colis de Noël pour les personnes âgées a été distribué dans les premiers jours du mois de Décembre. Près de 300 colis sont ainsi confectionnés.

Toutefois, une réflexion a été menée pour faire évoluer les critères d'attribution de ce colis.

Actuellement les personnes qui en bénéficient resteront attributaires du colis dans les mêmes conditions.

Ce qui change :

- Le premier point a été de porter l'âge requis à 65 ans pour une personne seule ou pour un couple dès que l'un ou l'autre des conjoints atteint cet âge.
- Le second point a été de ne composer qu'un colis unique par foyer.

Les membres du CCAS ont délibéré sur ces nouvelles dispositions qui seront applicables dès Noël 2010.

Fermeture de la permanence du Trésor Public

Un accord était intervenu entre la Commune et le Trésor Public pour qu'une permanence soit tenue à la Mairie une fois par mois, le premier jeudi du mois, et ce jusqu'au 31 décembre 2009.

L'échéance de cet accord nous a conduit à solliciter auprès de Monsieur le Trésorier Payeur Général, une prolongation des permanences pour une nouvelle année au minimum.

Dans sa réponse du 23 novembre dernier, le Trésorier Payeur Général évoque la baisse continue de la fréquentation et considère Potigny au même titre que les autres communes rurales du secteur de la Trésorerie de Falaise.

Compte tenu de ces arguments, il se voit contraint de mettre fin à cette permanence à partir de Janvier 2010.

Nous regrettons vivement la disparition de ce service public dans notre Commune.



Site Internet



La Commission Communication s'affère à la préparation du site internet de la Commune.

La Société EHOU-EXPLOITATION, dont le siège est à HONFLEUR, a été retenue pour la conception graphique et l'arborescence du site.

Nous devrions être en mesure de le consulter sur internet d'ici le mois de Septembre, sauf difficultés imprévues.

La Citoyenneté

Pour voter en 2011,
pensez à vous inscrire !



Dans votre mairie avant
le 31 décembre 2010

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la Commune où l'on réside.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2010 pour accomplir cette formalité.

► Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre mairie et munissez-vous : d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ;

d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans votre commune (par exemple, des factures de téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...)

► Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans à la veille du scrutin

Vous êtes inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune.

Vous pouvez vérifier la prise en compte de votre inscription auprès de votre mairie, avant le 31 décembre 2010.

Crash de l'avion diplomatique Polonais

Suite au dramatique accident qui a coûté la vie à 96 personnes éminentes du gouvernement Polonais, dont le Président Lech KACZYNSKI, la Mairie a adressé ses condoléances et son soutien au peuple et aux autorités polonaises :



« Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Consul Général,
Mesdames et Messieurs leurs collaborateurs,

La terrible catastrophe qui vient d'endeuiller la Pologne nous a profondément bouleversé et touché. La Municipalité de Potigny, le Comité de Jumelage Potigny-Jutrosin, la population et particulièrement la communauté Polonaise présente encore à Potigny, vous font part de leur tristesse et de leur soutien.

Veillez accepter et transmettre aux autorités civiles, militaires et religieuses toute notre amitié et sincères condoléances en cette douloureuse et tragique circonstance.

Le Maire-Adjoint, Gérard KEPA.

Dimanche 18 Avril 2010 à 9h30, une messe et un dépôt de gerbe à la mémoire des victimes et de leurs familles sera célébrée en la Chapelle Polonaise de Potigny. »

Voici ci-dessous, la réponse :

« Je vous remercie cordialement pour les paroles de condoléances et de compassion que vous avez bien voulu m'adresser à la disparition de Monsieur Lech KACZYNSKI, Président de la République de Pologne, son épouse, ainsi que des hauts dignitaires de la vie politique et institutionnelle polonaise qui ont perdu leur vie dans la catastrophe de l'avion présidentiel TU-154, survenue le 10 avril 2010 près de Smolensk (Fédération de Russie).

Cette catastrophe nous a privé d'un chef d'état éminent ainsi que d'une partie d'élite polonaise remarquable. Mes compatriotes et moi nous vous sommes reconnaissants d'être avec nous dans ces jours particulièrement douloureux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments émus et reconnaissants,

Tomasz ORŁOWSKI
Ambassadeur de Pologne en France. »

Bientôt 16 ans ? www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

ALORS IL FAUT PENSER AU... **RECENSEMENT EN MAIRIE** **OBJECTIF CITOYEN**

Une attestation te sera remise !

→ Le recensement est obligatoire, entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.
→ L'attestation de recensement est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Renseignements de contact :
Départements 35-53-72
BSN de RENNES 02 23 44 50 04

Départements 14-50-61
CSN de CAEN 02 31 28 47 50

SGA

Le Civisme

Espaces verts - Dépôts sauvages

Ce qui paraît évident pour chacun de nous doit pourtant être rappelé : il est formellement interdit de jeter les déchets de toutes sortes dans les espaces verts. Pour le respect de nos agents techniques qui maintiennent l'entretien, faites preuve de civilité, il est important de prendre conscience que la propreté de notre ville est l'affaire de chacun.



Entretien

Un petit rappel, car il y a encore des branches d'arbres, des haies qui empiètent sur le domaine public, notamment sur les trottoirs. Cela occasionne une gêne pour les piétons et les véhicules.

Il appartient donc à chacun de procéder régulièrement à la coupe et à la taille des végétaux.

Ces tailles doivent en priorité être déposées en déchetterie ; mais vous pouvez aussi les faire évacuer, si elles sont mises en fagots, lors du passage de la tournée des déchets verts qui a lieu le Jeudi de chaque semaine et ce jusqu'au Jeudi 28 Octobre.

Attention : Les déchets verts seront ramassés le Mardi 13 Juillet 2010 au lieu du Jeudi 15 Juillet, ceci pour des raisons d'organisation de travail.

Compostage



Malgré les possibilités qui vous sont proposées pour vous débarrasser de vos déchets verts, vous avez une autre solution très écologique celle-ci, c'est de pratiquer le COMPOSTAGE.

Il vous suffit de posséder un composteur ou tout simplement d'entasser tous vos déchets organiques dans un coin de votre jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, épluchures de légumes, etc...).

Le compost ainsi produit et répandu dans le potager, sur la pelouse, dans les jardinières, aura un effet bénéfique pour améliorer la croissance des végétaux.

C'est simple et écologique... Alors pratiquons le.

Le 15 : plus qu'un numéro, un réflexe.

C'est la nuit, le week-end et votre cabinet médical est fermé ?

Besoin d'un médecin, d'un conseil, d'une aide médicale pour une urgence ?



Un seul réflexe : composer le 15 sur votre téléphone.

Initialement créé pour traiter les urgences graves, le SAMU Centre 15 est également, en partenariat avec les médecins libéraux, un centre d'appel médical pour les demandes de soins qui, si elles ne relèvent pas toujours d'une urgence vitale, nécessitent un avis médical dans les meilleurs délais.

Au SAMU Centre 15, un médecin vous répond sans vous déplacer. L'appel est d'abord réceptionné par un Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale (PARM) qui ouvre un dossier médical, localise la demande (nom, adresse, téléphone), évalue rapidement la nature de l'appel, sa gravité et met en relation l'appelant avec le médecin régulateur.

Faut-il aller directement aux urgences ?

Il est vivement recommandé de **ne pas se rendre aux urgences** sans y être attendu. Le SAMU Centre 15 vous adressera à l'établissement le plus adapté à votre problème médical et préviendra les équipes de votre arrivée pour une meilleure prise en charge.

Appeler le SAMU Centre 15, c'est éviter l'encombrement des urgences et les hospitalisations inutiles.

Respectons les Voisins



Évitez de commettre des nuisances sonores – Si le tapage nocturne existe, le tapage diurne est également réprimé.

Tous les travaux de jardinage ou de bricolage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le tranquillité du voisinage sont réglementés par arrêté préfectoral et ne peuvent être réalisés que : de 08^h30 à 12^h00 et de 14^h30 à 19^h30 du Lundi au Vendredi – de 09^h00 à 12^h00 et de 15^h00 à 19^h00 le Samedi et de 10^h00 à 12^h00 le dimanche et les jours fériés.

L'Etat Civil 2009

Naissances

CHANU Clément	29 Janvier
ADAM Nayeli	31 Janvier
GOUGET Emeline	9 Mars
SIMON Lindsay	16 Mars
GOUPIL Isiano	19 Mars
JUTEAU Sébastien	28 Avril
HAMELIN Noan	16 Juin
DIARD Nathan	19 Juillet
DOMOGALA Lisa	19 Août
KASPRZYK Philippe	29 Août
SISONGKHAM Semih	8 Septembre
LEFEBVRE Ruben	8 Septembre
LOISEL Chloé	22 Septembre
BLANCHARD Elissa	17 Novembre
MADELAINE Bastyen	30 Novembre

Décès

GARZON Nicolas	11 Décembre 2008
THOBIE Huguette veuve MADRY	2 Janvier 2009
THOUROUDE Marguerite veuve GALINS	4 Janvier
MONETTE Odette veuve LEFEVRE	6 Janvier
DESLAURIERS Robert	11 Janvier
LENOIR Sébastien	17 Février
HUBLLOT Roger	25 Février
BIDAULT Jean-Michel	23 Mars
POIRIER Jean-Louis	27 Mars
FOUQUES Denise veuve LESAGE	4 Mai
BILY Raymond	11 Mai
NIEWIADOMSKI Bogdam	1 ^{er} Juillet
FIEROCH Hélène veuve ANDRIOLLO	12 Juillet
BEAUDEGEL Jean	1 ^{er} Septembre
BRODIN Yves	24 Août
MARIE Jean-Pierre	4 Octobre
BOULAY Yvonne veuve HELIE	19 Octobre
PASKIEWICZ Sophie veuve GAJEWSKI	27 Octobre
JURGAS Théodora veuve LARGERIE	29 Octobre
LANGVIN Suzanne veuve NIEWIADOMSKI	3 Novembre
BARBERA VILLALBA Vicente	12 Novembre
BLANCHARD Andréa veuve SEIGNEURIE	20 Décembre

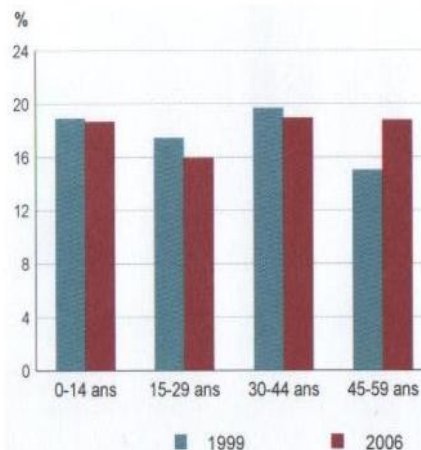
Mariages

DOREY Bruno et COLAS Isabelle	9 Mai
GRARD Thierry et BEREL Jocelyne	22 Août
GIRARD Laurent et MANIKON Marie-Joseph	29 Août
MAHE Stéphane et FRECHET Mathilde	29 Août
VIMOND Thomas et MIGNOT Virginia	19 Septembre

Répartition de la population par sexe et âge en 2006

(Source INSEE Juin 2009)

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	808	100,0	911	100,0
0 à 14 ans	168	20,8	153	16,8
15 à 29 ans	132	16,3	142	15,6
30 à 44 ans	166	20,5	160	17,6
45 à 59 ans	168	20,8	155	17,0
60 à 74 ans	121	15,0	191	20,9
75 à 89 ans	52	6,4	103	11,3
90 ans ou plus	2	0,2	7	0,8
0 à 19 ans	222	27,5	202	22,1
20 à 64 ans	446	55,2	452	49,6
65 ans ou plus	140	17,3	257	28,2



Culture, Sports et Loisirs

Concert « In musica veritas »

Le samedi 24 octobre 2009, en l'église Notre Dame du Rosaire de Potigny, s'est tenu un concert de musique ancienne. Il s'agissait du trio « In musica veritas » composé d'Alice Habellion, Franck Poitrineau et Pierre Gallon. C'est le répertoire franco-italien du 17^{ème} siècle qui a inspiré cette formation. Une mention particulière pour la mezzo soprano Alice Habellion dont la voix cristalline a empli de sonorités brillantes l'édifice tout entier et de ravissement le cœur des auditeurs. Cette belle soirée s'est achevée autour d'un agréable vin chaud.

Théâtre

Samedi 30 Janvier 2010, la Salle du Suvez a accueilli la «Compagnie de la Lanterne» pour ses «Brèves de Comptoir» d'après GAURIO et RIBES.

Nous avons passé une superbe soirée face au «zinc» des anciennes cantines qui avait repris du service pour un soir et qui a vu défiler toute une galerie de portraits plus pittoresques les uns que les autres.

Rendez-vous musical

Vendredi 12 février 2010 à 20^h30 s'est tenue à la salle omnisports de Potigny, une agréable soirée musicale. Dans un premier temps quelques « grands élèves » de l'école intercommunale de musique nous ont offert une belle audition. Puis l'Harmonie de Potigny dirigée par Christophe Louail nous a enchantée une nouvelle fois. Enfin en troisième partie, les amateurs de jazz ont apprécié la prestation toujours aussi brillante du « Big Band » de la CdC du pays de Falaise. Tout cela gratuitement et la possibilité de se désaltérer sur place.

Téléthon 2009



Pour la deuxième année consécutive, la commune de POTIGNY a été partenaire du Téléthon. Le programme comporta quatre manifestations.



En premier lieu, un sapin de la solidarité a été érigé sur la pelouse de la Résidence François Mitterrand face à l'école Paul Langevin. Des boules de Noël décorées par les enfants de l'école primaire et du Centre de Loisirs ont été mises en vente puis accrochées, le but étant de couvrir l'arbre du plus grand nombre possible de décorations.

Une deuxième animation a mobilisé des marcheurs. Deux boucles de 8 km ont été proposées au départ de POTIGNY. Le parcours traversa SOUMONT, OUILLY-LE-TESSON et Marie Joly. Une boîte de dons accompagnait les randonneurs.

Les boulistes de la Pétanque Minière ne souhaitant pas être de reste proposèrent un tournoi le samedi après-midi. Les inscriptions furent entièrement reversées au Téléthon.



Enfin, en soirée, un défilé de mode organisé par trois jeunes créateurs dont un de POTIGNY, s'est tenu dans la salle omnisports. La recette de la soirée a été totalement reversée au Téléthon.



Concerts Chorale Espérance



La Chorale s'est produite, sous la direction de Madame LOUAIL, dans plusieurs Églises, notamment à OUILLY-LE-TESSON, SILLY-EN-GOUFFERN et en la Chapelle Sainte Barbe de POTIGNY, puis une participation très remarquée à la Fête de la Musique.

A chaque représentation une prestation de qualité a été offerte au public présent : des applaudissements nourris sont venus ponctuer un récital enlevé et très bien interprété.



Un appel est lancé à toute personne qui voudrait rejoindre le groupe, plus particulièrement des voix masculines.

Les répétitions ont lieu tous les lundis à 19^h30, Salle du CCAS et pour l'Harmonie tous les mardis à 19^h30, Salle des répétitions au 1^{er} étage du CCAS.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. BESANÇON François (02.31.90.81.98) ou Mme KISZKO Colette (02.31.90.80.73).

Prochain concert : Samedi 26 Juin 2010 à 20^h30 à l'Église de FONTAINE-LE-PIN, accompagné de l'Harmonie «Espérance».

Fête de la Musique

La fête de la Musique s'est déroulée cette année le Dimanche 20 Juin 2010.



Les animations musicales ont commencé vers 16^h pour se terminer autour de minuit.

Le centre ville a été fermé à la circulation pour permettre aux musiciens et au public de pouvoir évoluer en toute sécurité.

Sur la Place de l'actuel marché, se sont succédés tour à tour, à 16^h, la Chorale de Potigny et les élèves de l'École de Musique ; à 18^h, l'Harmonie l'Espérance, sous la baguette de M. LOUAIL, a pris place pour exécuter un concert avec des œuvres des plus rythmées.

Puis à 19h, des groupes individuels se sont constitués pour continuer la fête.

En soirée, la MJC a organisé un concert de qualité au gymnase de Potigny avec le Groupe SOULMEN.

Journée réussie, malgré une météo peu clémente.

À l'année prochaine

Critérium Cycliste

La commission sportive de la commune en collaboration avec le club cycliste «l'Etoile Sportive Caennaise», l'UCIA



et le club cycliste du Laizon vous proposent une grande course cycliste dans les rues de la ville le

SAMEDI 26 JUIN 2010

Le départ sera donné à 20 heures. Le circuit de 1,750 km sera parcouru 45 fois. Il englobe la Rue du Général Leclerc, la Rue Louis Lefèvre et la Rue Louis Bouillard.



Pour le bon déroulement de la course, nous vous demandons de respecter les interdictions de circuler et de stationner. Des déviations seront mises en place de 19^h à 23 heures.

Merci de votre compréhension et venez nombreux encourager les coureurs.



Grand Feu d'Artifice

Le MERCREDI 14 JUILLET 2010 à partir de 23 heures.



Comme habituellement, le feu d'artifice sera tiré sur le terrain situé derrière l'ancienne Mairie.

La Rue Jean Moulin et une partie de la Rue du Village seront fermées à la circulation entre 22^h et 23^h30.



Venez nombreux !
Piétons, soyez prudents



Associations - Agenda

Judo Club

Se sont déroulés en Janvier 2010, une animation pour les judokas nés entre 2000 et 2004 et en Juin, la remise des ceintures.

Saison 2010/2011

Les inscriptions commenceront le Samedi 4 Septembre de 14^h à 18^h à la Salle de Judo.

Les cours reprendront le Mercredi 8 Septembre.

Le Judo Club de Potigny dispose d'un site internet (judo-club-potigny@cegetel.net). De nombreuses photos y sont disponibles sous forme de petits films.



Autres renseignements, consulter le site
« <http://judoclubpotigny.e-monsite.com> »

Soirée Kubiak



La désormais traditionnelle soirée Kubiak s'est tenue le samedi 19 septembre. Elle a réuni dans la salle omnisports de Potigny un public toujours aussi nombreux et fidèle. Après un repas autour de charcuterie polonaise et du fameux « bigos », les convives ont pu danser jusqu'au bout de la nuit sur les rythmes de l'orchestre nordiste Christian Kubiak puis se sont quittés en se promettant de revenir l'an prochain.

Date à retenir :

Samedi 25 Septembre 2010

Réservation les samedis 4 et 11 Septembre 2010
Salle du CCAS de 9^h à 12^h30

Jumelage Potigny-Jutrosin

En 2009, nous avons reçu nos amis Polonais du 5 au 13 juillet 2009 avec toujours un programme très chargé. En Alsace, visite et hébergement au Mont-Saint-Odile, la ville de Strasbourg, Colmar, le château du Haut-Koenigsbourg, découverte des vignes avec accueil chez un viticulteur, puis toutes les activités à Potigny, Falaise, Livarot, Cabourg, merci à tous les membres du Comité, aux familles d'accueil pour avoir participé au montage de cet important programme.



Le groupe des Polonais accueillis en Alsace dans la cour de l'Hôtel du Mont Saint-Odile.

En juillet 2010, nous allons revoir nos amis Polonais à Jutrosin, nous ne doutons pas que le Président MUCHIELAK Andrzej et son équipe, nous préparera un séjour qui, j'en suis certain, restera inoubliable.

A bientôt !

Le Président, Gérard JIRIK.

Comité de Jumelage

Banwell-Potigny



Dix ans déjà ! C'est un 6 juin que la charte unissant nos deux communes a été signée. Cette date emblématique en Normandie s'est révélée prémonitrice car 10 ans plus tard c'est une merveilleuse aventure humaine qui nous a permis d'accueillir à Potigny nos amis de Banwell. Et c'est ainsi que Dave et Julie sont venus d'Ecosse et de la lointaine Nouvelle Zélande pour honorer la mémoire de leurs oncles respectifs, John Alexander Inglis et Robert Blake Hemmings. Deux jeunes pilotes de Typhoon qui se sont écrasés à Potigny lors de l'été 1944.

Tous ensemble, accompagnés de la British Legion, des porte-drapeaux français, d'habitants de Potigny et des communes avoisinantes, nous avons planté un Albizzia (un arbre exotique que R.B Hemmings affectionnait) au Bois Bannequin, avant de nous recueillir à la stèle érigée en l'honneur de J.A Inglis en 2004, Venelle Labine, puis au Monument aux Morts.

Rendez-vous en Juillet 2010 dans le Somerset pour de nouvelles découvertes avant de partir, qui sait, pour l'Ecosse ou la Nouvelle Zélande.



La Présidente, Martine HEBERT.

Concours Maisons Fleuries 2009

Catégorie Façades et Parterres

- 1^{er} : Mme RUDA Janine
- 1^{er} : Mr SERVAIN Jean-Pierre
- 1^{er} : Mr et Mme KNEDLIK Joseph
- 2^{ème} : Mr et Mme SAUVEE Jean-Claude
- 3^{ème} : Mr ERVE Roland
- 4^{ème} : Mr et Mme DULOWSKI Jean-Claude



Catégorie Balcons et Fenêtres

- 1^{er} : Mme TRAVERS Yvonne
- 1^{er} : Mr et Mme BOUFFAY Jean-Michel
- 3^{ème} : Mr et Mme JURASCHEK Gérard
- 4^{ème} : Mr ADAM Damien



Catégorie Commerçants – Artisans

- 1^{er} : Mr et Mme SOREL Patrick
- 2^{ème} : Mr et Mme HORTHENSE Fabien
- 3^{ème} : Mr et Mme RAMÉ Maxime



Hors Catégorie - Atelier Municipal

Catégorie « Participation Remarquable »

- Mr et Mme BARBOT Roger
- Mr et Mme BRANGER Pierre
- Mr et Mme BREYNE Bernard
- Mr et Mme CHAUMORCEL Jean-Pierre
- Mr et Mme DRUART Jean
- Mr et Mme NOURRY Samuel
- Mr et Mme PALLIGEN Henri
- Mme PRIME Janine



Toutes nos félicitations à tous ceux qui contribuent à l'embellissement de notre Commune.

Association Mémoire de Fer

Programmation été/automne 2010

- 27 juin au 26 septembre : ouverture estivale du Musée. Chaque dimanche après-midi, de 14^h30 à 18^h (départ dernière visite : 17^h).
- 19 septembre : «*Journée Européenne du Patrimoine*». Visites guidées, animations. Sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication. 13^h30 à 18^h30.
- 26 septembre : «*Les mineurs ont des tripes !*» (2^{ème} édition). Petit-déjeuner à la mode de Caen, sur le Carreau. 8^h à 11^h30. Dernière ouverture de la saison.
- Automne : visites gratuites de carrières en exploitation (Fresney-le-Puceux, Les Aucrais, Saint-Pierre-Canivet, Vignats). Ouvertures au public exceptionnelles. Opération organisée en partenariat avec les Archives Départementales du Calvados.

Appel : notre association va apporter son concours à une exposition organisée par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à Paris, du 7 décembre 2010 au 10 avril 2011, intitulée «**Polonais en France (19^e-20^e siècles) : des lieux et des hommes**». Afin d'agrémenter un espace consacré aux « petites Pologne minières », nous recherchons tout objet, photo, etc... en rapport avec ce sujet et susceptible d'être **prêté**. Merci d'avance pour votre participation.

(Toutes informations complémentaires auprès de
B. Perez, Mairie de Potigny, 02 31 90 84 67,
<http://memoiredefer.saintgermainlevasson.fr>)

Instantanés

Inauguration de la
Quinzaine commerciale
Décembre 2009



Les enfants chantent
pour la planète



Remise des Prix
« Fleurir Potigny » 2009



Sainte Barbe 2009



Départ du Critérium Cycliste
Juin 2009



Cérémonie à la mémoire
de deux jeunes soldats
de Potigny tués en Algérie
Décembre 2009



Remise de la Croix du Combattant
et reconnaissance de la Nation
Mai 2010



A.G. Départementale
des Anciens Combattants
Février 2010

Ce numéro de « Potigny infos » a été réalisé par la Commission Communication. Ont participé : M. KEPA Gérard, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. SAUVEE Jean-Claude, Mme KISZKO Colette, Mme SOHIER Sylvie, M. NIEWIADOMSKI Rudy et Mme DOMOGALA Nathalie. Saisie des textes et mise en page par Mme MARIE Catherine.

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
de 9^h à 12^h15 et de 13^h15 à 16^h45

Fermé au public le Mardi
(sauf si jour férié dans la semaine)

Tél. 02 31 90 84 67 Fax 02 31 90 41 90
email : ville-potigny@wanadoo.fr